
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE

Séance ordinaire du 19 décembre deux mille huit

Département
DE L'AUDE

Sous la présidence de M. Jacques BASCOU

N°C-100/2008

Présents ou représentés : M. Georges ABBAMONTE, M. Raymond AGRAZ, M. Didier ALDEBERT, M. Paul ALDEBERT, M. Rémy ALINGRIN, M. Jean-Marie ASSENS, M. Henri AZEMA, M. Jacques BAILLAT, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Marie BAT, Mme Bérange BATTISTELLA, M. Youssef BOUNOUJA, M. Didier BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, Mme Elyette CABROL, Mme Marie-Claude CANET, Mme Nicole CATHALA, M. Didier CODORNIOU, Mme Lucia COSTA, M. Gérard CRIBAILLET, M. Christian DURAND, Mme Marie-Claude EGLESSIES, M. Jean FABRE, Mme Marie-Hélène FABRE, M. Michel FARNOLE, M. Patrick FRANÇOIS, M. Gérard FRATICOLA, M. Pierre GALINIER, Mme Murielle GANCIA-RAYMOND, M. Bernard GEA, M. Jean-Yves GLÉMÉE, M. Serge GUIGUE, Mme Alice GUITTARD, Mme Isabelle HERPE, Mme Anne-Marie JOURDET, M. Gérard KERFYSER, M. Aimé LAFFON, M. Tristan LAMY, M. Olivier LAPEYRE, M. Paul LIGNERES, M. Robert LOIS, M. Roger LOPEZ, Mme Monique MACPHAIL, M. Guy MARSOTTO, Mme Hélène MARTINEZ, M. Jean-Michel MENAGER, Mme Martine MIR, M. Louis MOLVEAU, Mme Christiane MONNIER, M. Marcel NERIN, Mme Nadine OLIVIER, Mme Aurélie ORRIT, M. Marc ORTIZ, M. José PERERA, M. Gilbert PLA, M. Jacques POCIELLO, M. Jean-François ROUSSOULY, M. Nicolas SAINTE-CLUQUE, Mme Janny SAMPERE, Mme Hélène SANDRAGNE, M. Jean-Paul SCHEMBRI, M. Richard SEVCIK, M. Guy SIÉ, Mme Zorha TEGGOUR, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE, M. Jean-Michel VILA.

Excusés : M. Denis CABOULET, M. Jean-Michel FESTE, Mme Sabine PEYROUSEL

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HERPE

OBJET : AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE : Intégration des représentants de deux nouvelles associations de personnes handicapées à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Par délibération en date du 15 mai 2008, la Communauté d'Agglomération a désigné les représentants du Conseil Communautaire et les représentants des associations de personnes handicapées et d'associations d'usagers à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

2 nouvelles associations de personnes handicapées souhaitent intégrer la Commission Intercommunale d'Accessibilité. Il s'agit de :

- L'Association des Sourds de l'Aude (A.S.A).
- L'Association des Déficients Visuels de l'Aude (A.D.V.A).

Le législateur ayant laissé le libre choix aux collectivités compétentes pour fixer le nombre et la représentation des membres de cette commission,

Je vous propose :

- de fixer à 12 représentants le nombre total des membres de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, en plus du Président de la Communauté d'Agglomération, membre de droit,

- de passer la composition du collège de représentants des associations de personnes handicapées et d'associations d'usagers à 7 membres à raison d'un membre pour chacune des associations suivantes :

- ♦ Association des Paralysés de France (A.P.F.)
 - ♦ Fédération Nationales des Accidentés du Travail et Handicapés (F.N.A.T.H.)
 - ♦ Association Familiale d'Aide aux Infirmes Mentaux (A.F.A.I.M.)
 - ♦ Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.)
 - ♦ Union Fédérale des Consommateurs « Que choisir ? » (U.F.C.)
 - ♦ Association des Sourds de l'Aude (A.S.A.)
 - ♦ Association des Déficients Visuels de l'Aude (A.D.V.A)
- de maintenir les membres du Conseil Communautaire désignés lors de la séance du 7 mai 2008 à savoir :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Bernard GEA	Mme Marie BAT
M. Didier BOUSQUET	M. Gérard CRIBAILLET
Mme Nadine OLIVIER	M. Aimé LAFFON
M. Georges ABBAMONTE	M. Pierre GALINIER
M. Michel FARNOLE	Mme Christiane MONNIER

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture

le :

et de sa publication

le :

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU